

MEMOIRE TECHNIQUE

|  |  |
| --- | --- |
| Numéro de la consultation : | AOO AGRASC 2025 - 02 |
|  |  |
| Intitulé de la consultation : | Prestations de service incluant l’ouverture d’un compte client pour conserver les actifs numériques objets de la vente, le choix des places de marché permettant une vente avec publicité et mise en concurrence des acquéreurs, la vente de ces actifs numériques et le virement du montant de la vente en euros à l’AGRASC. |
| Procédure de passation | Marché ordinaire selon la procédure de l’appel d’offre ouvert en application des articles R. 2124‐1, R.2124‐2 et R. 2161‐2 à R. 2162‐5 du code de la commande publique. |
| Date limite de remise des plis | **7/11/2025 à 12h00** |

**Le Titulaire devra répondre à chaque item du mémoire technique en respectant le plan donné.**

**Le présent plan est impératif et constitue la trame unique d’analyse de la valeur technique des offres.**

**Toute réponse devra suivre strictement cette structure, point par point.**

**Le candidat peut y intégrer des éléments complémentaires, à condition qu’ils soient clairement identifiés, en annexe ou en note de bas de page.**

**Toute preuve ou annexe (attestation d’assurance, SLA, certification PSAN…) devra être clairement numérotée, indexée dans un sommaire en début de mémoire et intégré dans ce mémoire.**

**Les éléments figurant dans le mémoire technique auront valeur contractuelle dès lors qu’ils traduisent un engagement du Titulaire.**

**1. Valeur technique (60%)**

## Sécurité, conservation et conformité réglementaire : 25%

Les réponses doivent porter sur les points suivants :

* Listez précisément les dispositifs techniques mis en œuvre pour garantir la conservation des Actifs Numériques (ex : cold wallet, multisignature, PRA/PCA, cloisonnement…), en les illustrant d’éléments concrets (schéma, certificats, contrats techniques, attestations).
* Justifier l’enregistrement ou l’agrément en tant que PSAN auprès de l’AMF.
* Fournir la politique de sécurité informatique appliquée à la conservation des actifs.
* Préciser les mesures de protection contre le vol, le piratage, les attaques et les incidents de sécurité.
* Fournir les engagements en matière de conformité RGPD (DPO, sécurité des données personnelles, procédures d’accès, journalisation).
* Décrire les dispositifs de LCB-FT (procédures KYC, seuils de déclenchement, obligations déclaratives TRACFIN).
* Joindre, si possible, un protocole de sécurité ou extrait du plan de sécurité interne.
* Fournir une attestation d’assurance ou un document contractuel démontrant que les Actifs Numériques confiés sont couverts contre la perte, le vol, la dégradation ou tout incident de sécurité. Indiquer le plafond de garantie, les exclusions éventuelles.
* Expliquer les mesures de déteintage le cas échéant.

## Publicité et mise en concurrence des ventes (10 %)

Les réponses doivent porter sur les points suivants :

* Décrire la stratégie de publicité applicable (canaux, formats, timing, diffusion nationale/internationale).
* Préciser les modalités de sélection des plateformes ou supports utilisés pour la publicité.
* Justifier l’objectivité, la loyauté et la traçabilité de la mise en concurrence (preuve d’indépendance, transparence des enchères, exclusion des conflits d’intérêts).
* Expliquer les dispositifs mis en œuvre pour prévenir toute manipulation de marché ou entente frauduleuse entre acheteurs.
* Joindre tout exemple ou simulation de campagne équivalente déjà opérée.

## 1.3 Engagement de services (SLA, délai, réactivité, disponibilité, traçabilité) (15 %)

Les réponses doivent porter sur les points suivants :

* Fournir les taux garantis de disponibilité des services (> 98 %) et les indicateurs de performance associés.
* Fournir un tableau des engagements SLA avec indicateurs et modalités de mesure. Présentez ce tableau avec des colonnes : indicateur, seuil garanti, méthode de mesure, et sanction en cas de non-respect.
* Préciser les seuils de tolérance et les compensations en cas de non-respect.
* Joindre un engagement formel à respecter ces seuils minimaux sous peine de sanction contractuelle.

## 1.Outil de gestion de gestion et reporting (10 %)

Les réponses doivent porter sur les points suivants :

* Décrire l’Outil de gestion mise à disposition de l’AGRASC pour suivre l’état des opérations et des fonds. Joignez au minimum deux captures d’écran, un tableau synthétique des fonctionnalités disponibles (accès, traçabilité, filtres, rapports générés), et un exemple de rapport téléchargeable.
* Fournir une documentation sur ses fonctionnalités (accès sécurisé, ergonomie, filtres, export).
* Préciser la fréquence, le format et le contenu des rapports transmis à l’AGRASC.
* Joindre, si possible, un exemple de rapport anonymisé généré par l’Outil de gestion.

**2. Capacité organisationnelle et garantie de continuité (10 %)**

Les réponses doivent porter sur les points suivants :

* Présenter l’entreprise (nombre de salariés, chiffre d’affaires, localisation du siège social...)
* Présenter l’équipe dédiée à l’exécution du marché (identité, fonction, disponibilité). Indiquez la répartition des fonctions, le temps alloué par personne, les astreintes et modalités de remplacement.
* Fournir un organigramme fonctionnel ou un descriptif synthétique de la structure opérationnelle.
* Décrire les moyens mis en œuvre pour assurer la continuité de service (astreintes, binômes, backups).
* Joindre, si possible, un plan de reprise ou de continuité (PRA/PCA).
* Indiquer les garanties d’assurance couvrant la conservation ou la perte des actifs (copie du contrat ou attestation).
* Le Titulaire s’engage sur les exigences minimales suivantes :

- Taux de disponibilité ≥ 98 %

- Délai de résolution incident critique ≤ 24h

- Délai de reprise complète ≤ 4h

- Délai de réponse à sollicitation AGRASC ≤ 4h